

Justificatif généré le 25/01/2023

Support de parution :



Date de parution : 25/01/2023
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/7501JAL20230000000080_2023-01-10
N° d'annonce : 7501JAL20230000000080_2023-01-10

Les soeurs Sucrées

Société à responsabilité limitée

33 rue Coquillière, 75001 Paris

R.C.S. : Paris 533 123 410

Activité : Boulangerie-pâtisserie, confiserie, glaces, salon de thé, cafétéria.

Tribunal de commerce de Paris

Jugement d'ouverture – Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire

Jugement en date du 10 janvier 2023

Greffes du Tribunal de Commerce de Paris. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 novembre 2022 désignant liquidateur Selarl Fides en la personne de M^e Pablo Castanon 5 rue de Palestro 75002 Paris,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.